

Un gouvernement bruxellois après 613 jours ? Non, peut-être !

Jean-Paul Nassaux

Le soir du 12 février 2026 marquait la fin de la plus longue crise politique de la Région bruxelloise ¹. En effet, après 613 jours écoulés depuis les élections régionales du 9 juin 2024, sept partis (le MR, le PS, Les Engagés, Groen, Anders, Vooruit et le CD&V) sont tombés d'accord pour former un gouvernement régional après un conclave qui les a réunis du 10 au 12 février 2026. Revenons sur les éléments marquants de ce long blocage.

Mais d'abord, quels sont les rapports de force issus de l'élection régionale bruxelloise du 9 juin 2024 ? Elle est marquée par l'arrivée du MR en tant que premier parti dans le collège français. Le PS se situe en deuxième position. Le PTB continue de consolider sa position tandis que Les Engagés se renforcent. Les deux grands vaincus sont Écolo et Défi. En termes de sièges, cela donne 20 élus pour le MR (+ 7), 16 pour le PS (- 1), 15 pour le PTB (+ 5), 8 pour Les Engagés (+ 2), 7 pour Écolo (- 8), 6 pour Défi (- 4) ².

Côté néerlandophone, Groen conserve ses 4 sièges, demeurant le premier parti dans le groupe néerlandais. Il est suivi par la Team Fouad Ahidar qui, avec 3 sièges pour sa première apparition, constitue la surprise de ce scrutin. La N-VA, l'Open VLD (baptisé aujourd'hui Anders) et Vooruit.brussels (anciennement one.brussels-sp.a) perdent chacun 1 siège, passant tous de 3 à 2 sièges. Le PVDA (liste néerlandophone du PTB) garde 1 siège, comme le CD&V. Le Vlaams Belang (VB) gagne 1 siège et passe à 2 ³.

¹ Cf. J. FANIEL, J.-P. NASSAUX, (interviewés par M. STASSART), « Région de Bruxelles-Capitale : pourquoi ça bloque ? », *Les @analyses du CRISP en ligne*, 1^{er} février 2026, www.crisp.be.

² Notons que, moins de trois mois après le scrutin et l'installation du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale, la députée Ludivine de Magnanville, élue sur la liste Défi, a rejoint le groupe MR. De son côté, Fabian Maingain, élu sur la même liste, a fait le choix de siéger comme indépendant à dater du 30 avril 2025. En conséquence, le groupe Défi ne compte plus que 4 membres au Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale. Notons également que la députée du MR Latifa Aït Baala a rejoint le PS et que le député du PTB Soulaïmane El Mokadem a quitté son groupe le 15 mars 2025 pour siéger comme indépendant ; il a rejoint le groupe PS le 19 décembre 2025. Le PS compte depuis lors 18 députés et le groupe PTB en rassemble 14.

³ Sonja Hoylaerts, élue sur la liste VB, a décidé de siéger comme indépendante à partir du 16 décembre 2024. Ange-Raïssa Uzanziga, suppléante de la liste Groen, a quitté son parti pour rejoindre la Team Fouad Ahidar. Si elle devait se produire, son arrivée comme membre du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale, en remplacement d'un membre de Groen, conduirait à ce que la liste Team Fouad Ahidar devienne le parti le plus important du groupe linguistique néerlandais, Groen ne disposant plus alors que de 3 sièges et le nouveau gouvernement régional perdant la majorité dans le groupe linguistique néerlandais.

À part Groen, très stable, on constate donc une diversification et une fragmentation croissante du paysage politique néerlandophone bruxellois ⁴.

L'élection des parlementaires bruxellois

Depuis 2004, le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale compte 89 membres. Il ne peut y avoir de liste bilingue. Les candidats doivent indiquer leur groupe linguistique et ne pourront en changer lors d'élections ultérieures. C'est la langue de la carte d'identité qui détermine l'appartenance linguistique des candidats. Les élus sur des listes francophones constituent le groupe linguistique français, les élus des listes néerlandophones constituent le groupe linguistique néerlandais. Les sièges sont répartis à concurrence de 72 entre l'ensemble des listes ou groupements de listes de candidats du groupe linguistique français et de 17 entre l'ensemble des listes ou groupements de listes de candidats du groupe linguistique néerlandais.

Les divers rebondissements dans la longue négociation bruxelloise

La Région bruxelloise a connu la plus longue crise de son histoire (plus de 600 jours). Rappelons que, traditionnellement, les deux groupes linguistiques négocient chacun une majorité dans un premier temps ; les négociateurs des deux groupes se rencontrent ensuite pour former une majorité régionale réunissant les deux communautés. Cette fois, cette procédure n'a pu fonctionner comme à l'accoutumée, en raison de deux facteurs : d'une part, la grande fragmentation des forces politiques néerlandophones issue des élections, d'autre part, des vetos opposés par des partis francophones à la présence de certains partis néerlandophones dans la majorité bruxelloise. Ainsi, le PS a annoncé un veto catégorique à la participation de la N-VA à une majorité régionale bruxelloise, alors que l'intégration de la Team Fouad Ahidar (TFA) dans celle-ci posait un réel problème à des partis tels que le MR ou Défi. Dès le début, donc, il était clair qu'en se passant de la TFA, il faudrait associer au moins quatre partis néerlandophones alors que les néerlandophones n'ont droit qu'à 3 postes exécutifs (deux ministres et un secrétaire d'État).

Dès le 1^{er} août 2024, le MR, le PS et Les Engagés se réunissent en tripartite côté francophone et commencent à négocier le budget. La majorité absolue dans le groupe linguistique français est fixée à 37 sièges sur 72 : ces trois partis comptent 44 sièges, soit une large majorité. Compte tenu de sa première place obtenue lors des élections, le MR doit occuper le poste de ministre-président, celui-ci devant être confié à sa tête de liste, David Leisterh, lequel prend la main dans ces négociations. Toutefois, le 12 septembre, il apparaît qu'aucune majorité ne se dessine du côté néerlandophone. Le plus petit parti représenté au Parlement, le CD&V, refuse de participer à une majorité avec Groen, l'Open VLD et Vooruit dans laquelle il ne disposerait pas d'une place au sein de l'exécutif. Le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale effectue donc sa rentrée

⁴ Cf. B. BIARD, P. BLAISE, J. FANIEL, C. ISTASSE, V. LEFEBVE, C. SÄGESSER, D. VAN DEN ABBEEL, « Les résultats des élections du 9 juin 2024. II. Parlements régionaux et communautaires », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2656-2657, 2025, p. 44-91.

officielle sans nouveau gouvernement, le gouvernement Vervoort III (PS/Écolo/Défi/Groen/Open VLD/Vooruit.brussels), installé en juillet 2019, continuant à expédier les affaires courantes.

Les contraintes de formation d'un gouvernement bruxellois

Le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale est composé de cinq membres élus par le Parlement. Il ne faut pas appartenir au Parlement de la Région pour être élu au gouvernement. Le président excepté, le gouvernement régional bruxellois comprend deux ministres issus du groupe linguistique français et deux ministres du groupe linguistique néerlandais. Le 5 mai 2003, une loi spéciale a été adoptée qui garantit la présence de personnes de sexe différent dans les gouvernements régionaux et communautaires⁵. Les candidats au gouvernement sont élus s'ils sont présentés sur une même liste signée par la majorité absolue des membres du Parlement comprenant la majorité absolue des membres de chaque groupe linguistique. Si un accord n'est pas intervenu, les présentations de candidats doivent être signées par une majorité absolue des membres du groupe linguistique auquel ils appartiennent. Il faut donc une majorité dans chaque groupe linguistique pour élire un gouvernement régional bruxellois complet. Sur proposition du gouvernement, le Parlement élit également trois secrétaires d'État régionaux, dont un au moins appartient au groupe linguistique le moins nombreux (c'est-à-dire le groupe linguistique néerlandais), selon la même procédure que celle prévue pour les membres du gouvernement.

Les élections communales du 13 octobre 2024 confortent plus ou moins les tendances générales constatées lors du scrutin de juin : progression modeste des listes de tendance MR ou Les Engagés, maintien du PS⁶. Elles entraînent des tensions entre le MR et les socialistes qui se disputent des mayorats.

En décembre, les néerlandophones annoncent leur volonté de former une coalition associant Groen, l'Open VLD, Vooruit et la N-VA. Mais le PS bruxellois maintient son exclusive envers la N-VA, qu'il refuse de voir monter à bord de la majorité bruxelloise, ce qui aurait pour impact de tirer un peu plus à droite le gouvernement bruxellois alors que le Parlement issu des élections de juin 2024 est davantage marqué à gauche.

Le 21 février 2025, D. Leisterh indique par communiqué faire « un pas de côté » en tant que formateur bruxellois francophone, attribuant l'échec des négociations au PS, qu'il invite à « prendre ses responsabilités », c'est-à-dire à prendre l'initiative des négociations au titre de deuxième parti francophone. Mais le PS ne prend pas la main. Pour dénouer la crise, Christophe De Beukelaer (Les Engagés) et Elke Van den Brandt (Groen) forment un duo d'informateurs. Après trois semaines de consultations, les deux informateurs annoncent qu'une coalition regroupant le MR, le PS, Les Engagés,

⁵ Loi spéciale du 5 mai 2003 garantissant la présence de personnes de sexe différent dans le gouvernement flamand, le gouvernement de la Communauté française, le gouvernement wallon, le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale et parmi les secrétaires d'État régionaux de la Région de Bruxelles-Capitale (*Moniteur belge*, 12 juin 2003).

⁶ Cf. C. SÄGESSER, « Les résultats des élections communales du 13 octobre 2024 en Région bruxelloise », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2666-2667, 2026.

Groen, l'Open VLD, Vooruit et le CD&V est possible. Cette perspective est rejetée par l'Open VLD, qui exige la présence de la N-VA au sein de la coalition.

Début mars, D. Leisterh et le MR explorent la piste d'un gouvernement sans le PS, mais se heurtent au refus d'Écolo. De son côté, en mai 2025, le PS tente de constituer une majorité de gauche avec le PTB, Écolo, Groen, la TFA et Vooruit. Cette coalition obtiendrait 38 sièges sur 72 dans le groupe linguistique français, soit une majorité. Mais, le 13 juin 2025, cette porte est fermée par Vooruit, qui siège au gouvernement flamand avec la N-VA et le CD&V, et avec ces deux partis ainsi que le MR et Les Engagés au gouvernement fédéral.

Le 11 juillet 2025, jour de la fête de la Communauté flamande, le président du MR, Georges-Louis Bouchez, annonce la reprise de négociations entre le MR et le PS. Quatre jours plus tard, il propose un poste de secrétaire d'État qui serait compatible avec la N-VA, sur le quota du MR. Mais la N-VA exige d'être présente à la table de négociation régionale, ce qui n'est pas accepté par le PS.

Désigné facilitateur le 13 août 2025, le président des Engagés, Yvan Verougstraete, essaie, début septembre, de relancer les négociations à Bruxelles et propose au MR et au PS de renoncer chacun à un poste de secrétaire d'État afin de pouvoir assurer un poste de ministre à l'Open VLD et de rallier le CD&V à la majorité.

Le 19 septembre 2025, D. Leisterh annonce un début de négociations à 6 partis (MR, PS, Les Engagés, Groen, Open VLD et Vooruit, donc sans le CD&V) en vue de doter Bruxelles d'un budget 2026. En effet, le gouvernement Vervoort III est en affaires courantes sans budget depuis plus d'un an et il ne fonctionne qu'avec des « douzièmes provisoires »⁷, limitant les dépenses mensuelles à un douzième du budget 2024.

Souffrant de problèmes de santé, le ministre des Finances, du Budget, de la Fonction publique, de la Promotion du multilinguisme et de l'image de Bruxelles, Sven Gatz (Open VLD), démissionne de son poste au sein du gouvernement régional bruxellois en affaires courantes. Le 24 octobre 2025, il est remplacé par son coreligionnaire Dirk De Smedt, lequel décide de s'attaquer au grave problème de déficit budgétaire. Quatre jours plus tard, le 28 octobre 2025, D. Leisterh décide de renoncer à son rôle dans la négociation bruxelloise, jette l'éponge et quitte la politique nationale et régionale (il demeure bourgmestre de Watermael-Boitsfort). Le président du MR annonce reprendre la main sur les négociations bruxelloises.

Le 11 décembre 2025, Y. Verougstraete, endossant le rôle de formateur, tente de former une majorité sans le MR, à la grande colère de G.-L. Bouchez. Il appelle cela une coalition « Guinness », faisant allusion au record battu en Région bruxelloise pour installer un gouvernement. Des pourparlers sont engagés avec Écolo et Défi, mais 1 siège manque à l'attelage pour obtenir une majorité dans le groupe linguistique français. Ce blocage sera levé grâce au ralliement au groupe socialiste du député S. El Mokadem, élu sur la liste du PTB. Toutefois, l'Open VLD refuse de participer à la négociation, ce qui empêche de constituer une majorité du côté néerlandophone.

⁷ A.-S. BOUVY, « Un shutdown est-il envisageable à Bruxelles ? », Matribune.be, 11 décembre 2025, <https://matribune.be>.

Le 20 janvier 2026, Y. Verougstraete décide alors de renoncer à sa mission en reprochant aux libéraux néerlandophones de ne pas prendre leurs responsabilités.

Toute cette crise se déroule dans une situation budgétaire qui se détériore, ce qui amène l'agence de notation Standard & Poor's à dégrader la note bruxelloise ⁸, laquelle est un symbole de la qualité de la dette pour les actuels et futurs créanciers. Elle se développe en outre sur un fond de grave mécontentement des habitants de Bruxelles et de représentants de la société civile. Diverses manifestations sont organisées durant le processus de formation du gouvernement bruxellois : les 23 mars 2025, 4 avril 2025, 6 juin 2025, 8 décembre 2025 et 23 janvier 2026.

Un nouveau gouvernement

G.-L. Bouchez reprend alors la main et annonce, le dimanche 8 février 2026, la tenue inédite d'un conclave réunissant les partenaires potentiels d'une majorité, soit le MR, le PS, Les Engagés, Groen, Anders (nouveau nom adopté par l'Open VLD en janvier 2026), Vooruit et le CD&V. Un conclave sans la N-VA, donc, les libéraux néerlandophones ne conditionnant plus leur participation à celle du parti nationaliste flamand. Ce conclave a été précédé de contacts entre le PS et Anders ainsi qu'avec le MR, qui ont permis de jeter des bases importantes. Les échanges entre le président de la fédération bruxelloise du PS, Ahmed Laaouej, et le ministre du Budget sortant, D. De Smedt (Anders), ont démarré dans les jours qui ont suivi la démission d'Y. Verougstraete en tant que formateur. L'annonce par D. De Smedt d'un déficit régional moins important que prévu (1 milliard d'euros et non 1,3 milliard) a aidé le processus. En effet, avec 1 milliard d'euros d'économies à réaliser, les libéraux néerlandophones peuvent obtenir l'équilibre budgétaire en 2029 comme ils l'exigeaient. Ce montant est précisément celui qu'avait accepté le PS lors de la tentative d'Y. Verougstraete. Il faut dire que la paralysie politique et les difficultés financières régionales mettent sous pression des secteurs (notamment le non-marchand) et des dossiers chers aux socialistes : la situation financière de la Société du logement de la Région de Bruxelles-Capitale (SLRB), le réaménagement du plateau du Heysel, l'achèvement du futur musée Kanal.

Le conclave débute le mardi 10 février 2026. Les négociateurs et leurs conseillers sont réunis à la Fondation universitaire, un bâtiment du centre-ville. Les réunions plénières s'enchaînent entre deux réunions bilatérales. Le conclave se termine le soir du jeudi 12 février : le MR, le PS, Les Engagés, Groen, Anders, Vooruit et le CD&V sont tombés d'accord pour former un gouvernement bruxellois. Le CD&V fait partie de la majorité mais a accepté de ne pas faire partie du pouvoir exécutif régional. Des mécanismes sont prévus pour compenser cela.

Deux jours après, le président du MR désigne inopinément Boris Dillies (MR), bourgmestre d'Uccle, comme ministre-président. Le 23 février, ce dernier présente la déclaration de politique régionale négociée par son président de parti. Il tient un discours rassembleur, mais s'appuyant sur un accord de majorité fort peu exhaustif

⁸ O. BONFOND, « Bruxelles dégradée : crise budgétaire, paralysie politique et attaque des agences de notation », Matribune.be, 6 juillet 2025, <https://matribune.be>.

dont les zones d'ombre sont naturellement fustigées par l'opposition. Le 27 février, le Parlement bruxellois accorde sa confiance à la coalition, surnommée « We zullen zien » (que l'on peut traduire par « On verra bien ») à la suite de l'emploi par son ministre-président, peu connaisseur de la langue néerlandaise, de cette expression en réponse dans un entretien avec la presse flamande.

Au terme de 613 jours d'attente (et même 615, si l'on retient la date du 14 février 2026, jour où les ministres et secrétaires d'État ont prêté serment), la coalition mise en place est celle dont la composition paraissait la plus évidente dans la foulée du scrutin du 9 juin 2024. Après de nombreux rebondissements, après avoir pulvérisé le record belge – et donc mondial – de durée de formation d'un gouvernement, et sous une pression financière, populaire et médiatique croissante, les partis impliqués ont fini par accoucher d'un accord de gouvernement relativement succinct et recelant de nombreuses zones d'ombre. Parmi elles, il en est une qui pourrait avoir d'importantes conséquences à l'avenir : la nouvelle majorité régionale n'apporte pas le début d'une proposition pour éviter de replonger dans pareil chaos aux prochaines élections régionales.

Cet article a été publié, dans une version légèrement différente, sur : [Matribune.be](https://matribune.be), 6 mars 2026.

Pour citer cet article dans son édition électronique : Jean-Paul NASSAUX, « Un gouvernement bruxellois après 613 jours ? Non, peut-être ! », *Les @nalyzes du CRISP en ligne*, 6 mars 2026, www.crisp.be.